

Notice sur les silex préhistoriques des bords du Nil

Autor(en): **Desor, Ed.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel**

Band (Jahr): **12 (1879-1882)**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-88157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTICE SUR LES SILEX PRÉHISTORIQUES

DES BORDS DU NIL

par Ed. DESOR, professeur

La notice ci-jointe a pour but d'appeler l'attention sur une série de silex taillés que M. C.-E. DuBois a rapportés de son récent voyage en Egypte. Ce n'est pas la première fois que l'on signale des débris de l'âge de la pierre sur les bords du Nil. Plusieurs auteurs en ont indiqué dans le limon du fleuve et y ont rattaché des considérations diverses sur la haute antiquité de la race humaine dans ces régions. Le moment, cependant, ne paraît pas encore venu d'essayer une chronologie préhistorique basée sur le gisement de ces débris. Nous nous bornons donc à signaler, d'après M. DuBois, les conditions dans lesquelles ces silex ont été recueillis par lui.

Les silex figurés sur la planche qui accompagne ces lignes, et que nous devons à l'habile crayon du voyageur, représentent des échantillons de deux localités; les uns, comprenant les figures 1, 2, 3, 4, 5 et 6, proviennent de la rive droite ou arabique du fleuve, un peu au nord du Gebel Sheyk Embarak, obliquement en face de Magaga.

Le n° 7 provient d'une station bien plus méridionale, de la Montagne des Rois près de Thèbes et immédiatement au-dessus de Dahr-el-Bahari.

Les silex de la première catégorie sont en général de simples éclats, ensorte que l'on pourrait avoir des doutes sur leur origine artificielle, s'il ne se trouvait dans le nombre quelques échantillons montrant des traces distinctes de retouche, comme c'est particulièrement le cas de la fig. 1, qui est distinctement retouchée des deux côtés. L'échantillon fig. 3 l'est également, quoique d'une manière moins distincte. Tous les échantillons sont, du reste, d'une pâte identique, très fine, homogène, de beaux silex blonds.

Quant aux gisements, voici ce que M. DuBois rapporte :

« En nous promenant par une belle soirée du commencement de février 1881, sur la rive droite du Nil, au pied des collines nommées, je crois, Gibel-el-Ter, nous trouvâmes une de ces petites éminences formées de décombres, qui indiquent toujours l'emplacement d'un ancien village ruiné. En parcourant ce mamelon, nous trouvâmes peu de poteries, mais presque uniquement des éclats de silex, et cela à fleur de terre. Nous avions de la peine à croire que c'étaient des objets taillés de main d'homme à cause de leur grand nombre. Le lendemain matin nous y retournâmes : nous étions au bord du désert sans aucune végétation. Le mamelon avait environ cent mètres de long, quarante de large et, à sa plus grande hauteur, trois mètres au-dessus du niveau général. Le sol était jonché de silex, et en fouillant à 0^m,50 de profondeur, on trouvait des couches alternatives de décombres et de silex, la plupart sans forme particulière. Nous trouvâmes un second mamelon moins important plus près de la colline et, sur la pente même, encore beaucoup de silex et de nummulites, le tout sur un espace d'environ un kilomètre. »

Au premier abord, la présence de silex mêlés à des nummulites semble de nature à soulever une difficulté réelle, attendu qu'il s'agit d'une espèce de grande taille bien conservée. C'est la *Nummulites Puschii* bien connue, de l'éocène du Nil. Cependant la difficulté n'est pas insurmontable, si l'on considère qu'il s'agit d'un sol aride, dépourvu d'humus et dont les couches sont en voie de se décomposer depuis un temps immémorial, ensorte que les fossiles que les agents atmosphériques ont désagrégés peuvent fort bien, à la longue, s'être mêlés aux débris des plus anciennes civilisations.

L'échantillon de la Montagne des Rois (fig. 7) est d'apparence un peu différente, en ce qu'il est noir au lieu d'être blond. Mais ce n'en est pas moins un vrai silex, avec sa cassure conchoïdale caractéristique. On y remarque aussi plusieurs retouches manifestes qui démontrent qu'il a été, sinon aussi complètement façonné, du moins ébauché par la main de l'homme.

M. DuBois fait remarquer qu'il y avait également en cet endroit un nombre assez considérable de silex, mais la plupart sans retouches.

S'il s'agissait maintenant de fixer l'ancienneté de ces débris, en les attribuant à l'un ou l'autre des âges de la pierre, nous serions tenté de les rapporter à l'âge néolithique ou de la pierre polie, de préférence à l'âge paléolithique ou de la pierre taillée, par la raison que M. DuBois mentionne la présence de quelques débris de poterie au milieu des silex qui couvraient les mamelons au pied du Gebel-el-Ter. Pour peu que cette poterie soit ancienne, il y a lieu de la rapporter à l'âge de la pierre polie, tandis qu'il est douteux que les peuplades troglodytiques ou de la pierre taillée aient fabriqué de la poterie.

Explication de la planche.

Fig. 1. Silex retouché: *a*, vu de face; *b*, de profil.

Fig. 2. Eclat habilement détaché: *a*, vu de la partie convexe; *b*, de profil.

Fig. 3. Silex grossièrement retouché.

Fig. 4. Simple éclat très acéré.

Fig. 5. Silex aplati: *a*, vu par le côté convexe; *b*, de profil.

Fig. 6. Grattoir en silex très mince: *a*, vu de face; *b*, de profil.

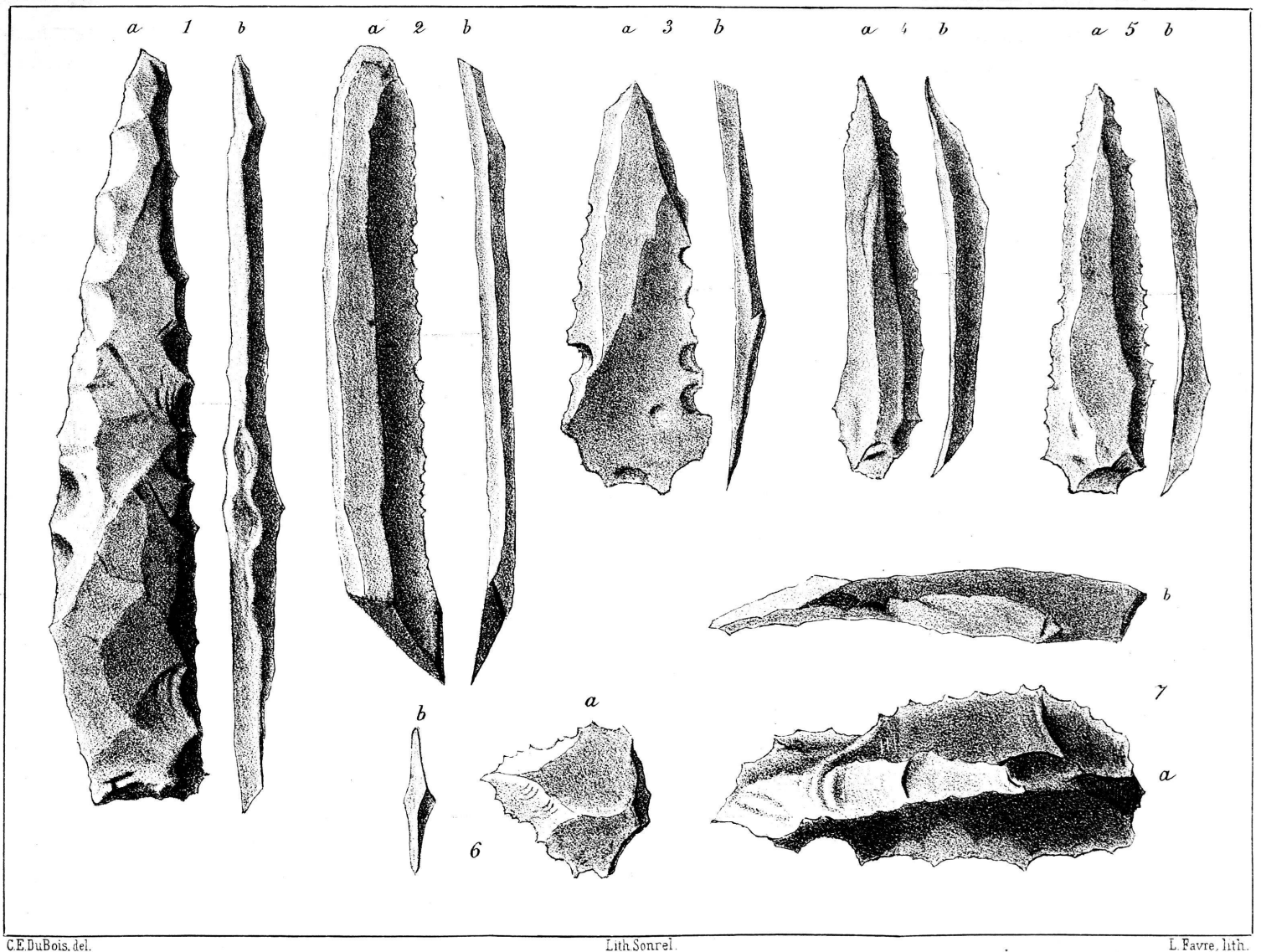
Fig. 7. Silex noir de la Montagne des Rois, partiellement retouché: *a*, vu par la partie convexe; *b*, de profil.

M. *Weber* entretient la Société des inventions récentes qu'il a eues sous les yeux à l'exposition d'électricité de Paris; il fournit de nombreuses explications sur le télégraphe automatique et les lampes d'Edison, et ajoute quelques mots sur les principes des chemins de fer électriques.

M. *Hipp* parle des lampes électriques à arc voltaïque et à incandescence. A pouvoirs éclairants égaux, la lumière à arc voltaïque est six fois moins chère que la lumière à incandescence; mais elle présente l'inconvénient de ne pouvoir être divisée, tandis que la lumière à incandescence peut être distribuée de la même manière que le gaz. L'éclairage des places publiques et des vastes locaux continuera à se faire par la lumière à arc voltaïque; mais pour l'éclairage des petites pièces on utilisera de préférence la lumière à incandescence, surtout si l'on a à sa disposition une force motrice gratuite ou à bon marché.

L'exposition d'électricité a présenté en général peu de découvertes importantes, mais elle a surtout montré de nombreuses applications reposant sur des principes déjà connus.

M. *de Tribolet* fait la communication suivante sur l'éboulement d'Elm.



Silex taillés, d'Egypte.
grandeur naturelle.